



COMITE DE PILOTAGE

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

**TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET**



CONTENU

I) 5 ENGAGEMENTS POUR ATTEINDRE DES OBJECTIFS AMBITIEUX.....	3
A. LES OBJECTIFS FIXES PAR LA CAPA.....	3
B. LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LA CAPA	3
II) 3 ANNEES RICHES EN ACTIONS SUR LE TERRITOIRE.....	4
A. DES SERVICES COMMUNAUTAIRES FORTEMENT MOBILISES	4
B. DES RETOMBEES SUR LE TERRITOIRE.....	5
III) DES RESULTATS ENCOURAGEANTS obtenu en 3 ANS	6
A. TONNAGES.....	6
B. PERFORMANCE par habitant (kg/habitant)	7
1. Déchets ménagers et assimilés	7
2. Déchets Ménagers (DM).....	8
3. Enfouissement (Omr + tout venant).....	9
4. Collecte sélective.....	10
5. Déchetterie	11
C. TAUX DE VALORISATION	11
IV) AU DELA DU PROGRAMME, DE NOUVELLES PERSPECTIVES	12
A. UN PLPDMA POUR AMPLIFIER LES ACTIONS DE PREVENTION	12
B. GOUVERNANCE DU PROJET	13
C. ORIENTATIONS ET PRIORITES.....	14
ANNEXES	16
BILAN DES ACTIONS DU PROGRAMME.....	16

Le **programme Territoire zéro déchet zéro gaspillage** est aujourd'hui terminé. Le moment est venu d'effectuer un bilan de ces trois années durant lesquelles de nombreuses actions ont été menés sur le territoire par la CAPA et ses partenaires.

Le travail de prévention entrepris par les organismes institutionnels, les structures associatives et le monde économique commence à porter ses fruits puisque le pourcentage de valorisation atteint aujourd'hui 30.6%.

Toutefois, **74.03% de déchets peuvent être recyclés**, le gisement de réduction de la quantité d'OMR enfouis est donc encore important, ce qui appelle à poursuivre la mobilisation de chacun en faveur de l'économie circulaire.

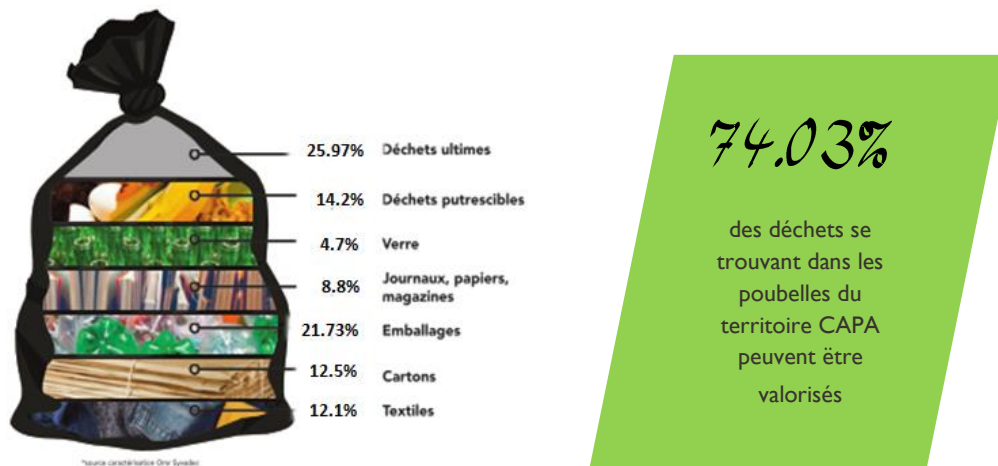


Figure 1: Composition d'une poubelle sur le territoire de la CAPA (2019)

L'objet de ce comité de pilotage est de :

- présenter le bilan de clôture du programme TZDZG et l'évolution des données chiffrées ;
- d'échanger sur la perspective de mise en œuvre d'un PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés).

I) 5 ENGAGEMENTS POUR ATTEINDRE DES OBJECTIFS AMBITIEUX

A. LES OBJECTIFS FIXES PAR LA CAPA

Au moment de la candidature, la CAPA s'était fixée pour objectif quantitatif de réduire de 10% le tonnage enfouis (Omr et tout venant) et de 5% des Déchets Ménagers et Assimilés par rapport à l'année de référence 2014.

	Année de référence (2014)		Objectif à atteindre en 2019		
	Tonnages (T)	Performance par habitant (kg/habitant) (Insee 2013)	Evolution (%)	Tonnages (T)	Performance par habitant (kg/habitant) (Insee 2013)
Tonnages enfouis (OMr+ tout venant)	38 972	483	Baisse de 10%	35 075	432
Tonnage DMA	45 274	562	Baisse de 5%	43 010	530

A la candidature, la CAPA a repris les objectifs inscrits dans la loi relative à la TECV (Transition énergétique pour la croissance verte) :

- Réduire de 10% la quantité de déchets produits d'ici 2020 par rapport à 2010.
- Orienter vers le recyclage matière, 55% d'ici 2020 et 65% d'ici 2025, des déchets non dangereux non inertes.
- Réduire de 30 % les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage en 2020 par rapport à 2010, et de 50 % en 2025.

B. LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LA CAPA

Pour répondre notamment à l'objectif précité, la CAPA s'est engagée dans le cadre du programme à mettre en œuvre des actions concrètes autour de 5 thèmes :

1. La prévention et sensibilisation des usagers du service et des professionnels
2. La mise en place de la collecte et du tri en porte à porte, dont l'organisation sera adaptée à la typologie de l'habitat :
 - a. Mise en place de la collecte en sac en hyper centre,
 - b. Individualisation des bacs dans les copropriétés,
 - c. Densification des équipements de pré-collecte du tri,
 - d. Mise en place du tri au sein des plus grandes copropriétés,
3. L'accroissement de l'offre en déchetteries,
4. La réorganisation des secteurs de collecte,
5. La mise en place de la redevance spéciale et redevance incitative.



II) 3 ANNEES RICHES EN ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

A. DES SERVICES COMMUNAUTAIRES FORTEMENT MOBILISES

FORTE MOBILISATION DE LA CAPA

GOVERNANCE DU PROJET

- COPIL : 3 REUNIONS
- GROUPES THEMATIQUES / ATELIERS : 18 RENCONTRES



EVENEMENTS

- WORLD CLEAN UP DAY
- SEMAINE BLEUE IMPERIALE
- SEMAINE EUROPEENNE DE LA REDUCTION DES DECHETS
- MATINEE DE PARTAGE "SPARTE"

ACTIONS DE COMMUNICATION

- COMMUNICATION EN PORTE À PORTE
- COMPOSTAGE INDIVIDUEL
- COMPOSTAGE COLLECTIF
- GOURMET BAG
- SEMAINE SANS GOBELETS
- INSTALLATION DE BOITES À LIVRE
- PROMOTION DES STRUCTURES ASSOCIATIVES



MOYENS DE COMMUNICATION

- FILM DE SENSIBILISATION (CYCLE DES DECHETS, VALORISATION DES DECHETS)
- 1 CARNET ZERO GASPILLAGE
- 1 LIVRET "ALLEGER MA POUBELLE"
- DIFFUSION DES ACTIONS SUR LE SITE DE LA CAPA
- MEDIAS LOCAUX (ECRITE, TV, ET RADIO)
- COMMUNICATION REGULIERE SUR LES RESEAUX SOCIAUX



LE PROGRAMME EN QUELQUES CHIFFRES

RENCONTRES / ATELIERS

21



ACTEURS LOCAUX MOBILISES

30



ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION SUR LE TERRAIN

+ de 20



B. DES RETOMBÉES SUR LE TERRITOIRE

Le pays Ajaccien a connu une forte dynamique impulsée par la CAPA et par les structures associatives notamment. Les retombées positives portent sur plusieurs points :

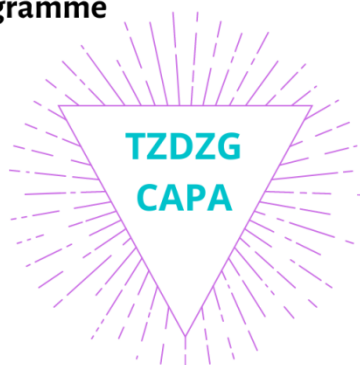
- → **Mobilisation des acteurs locaux**
- → **Reflexion partagée sur des solutions concrètes**
- → **Renforcement de la prévention des déchets**
- → **Mise en oeuvre d'actions sur le court/moyen/long terme**

- → **Création de partenariats**
 - 👉 Entre associations et GMS
 - 👉 Entre associations et institutionnels

- → **Mise en lumière des structures associatives**
 - 👉 Mise en ligne d'une liste d'acteurs
 - 👉 Cartographie sur la localisation géographique des partenaires du programme

- → **Forte dynamique enclenchée par les acteurs associatifs eux-même**
 - 👉 Recycleries
 - 👉 Opérations de nettoyage
 - 👉 Marchés gratuits
 - 👉 Opérations de sensibilisation
 - 👉 Circuits courts
 - 👉 Communication (influenceurs)

- → **Volonté de poursuivre cette dynamique au delà du programme**



III) DES RESULTATS ENCOURAGEANTS OBTENU EN 3 ANS

En 2019, **35 296 foyers** de la CAPA ont été visités pour la mise en place du porte à porte.

Tous les habitants de la CAPA bénéficient d'une collecte des emballages et des Omr en porte à porte depuis le mois de Juin 2020.

Le travail entrepris, couplé à une prise de conscience des citoyens au niveau régional commence à porter ces fruits. Les résultats en termes de réduction et de valorisation des déchets sont encourageants.

A. TONNAGES

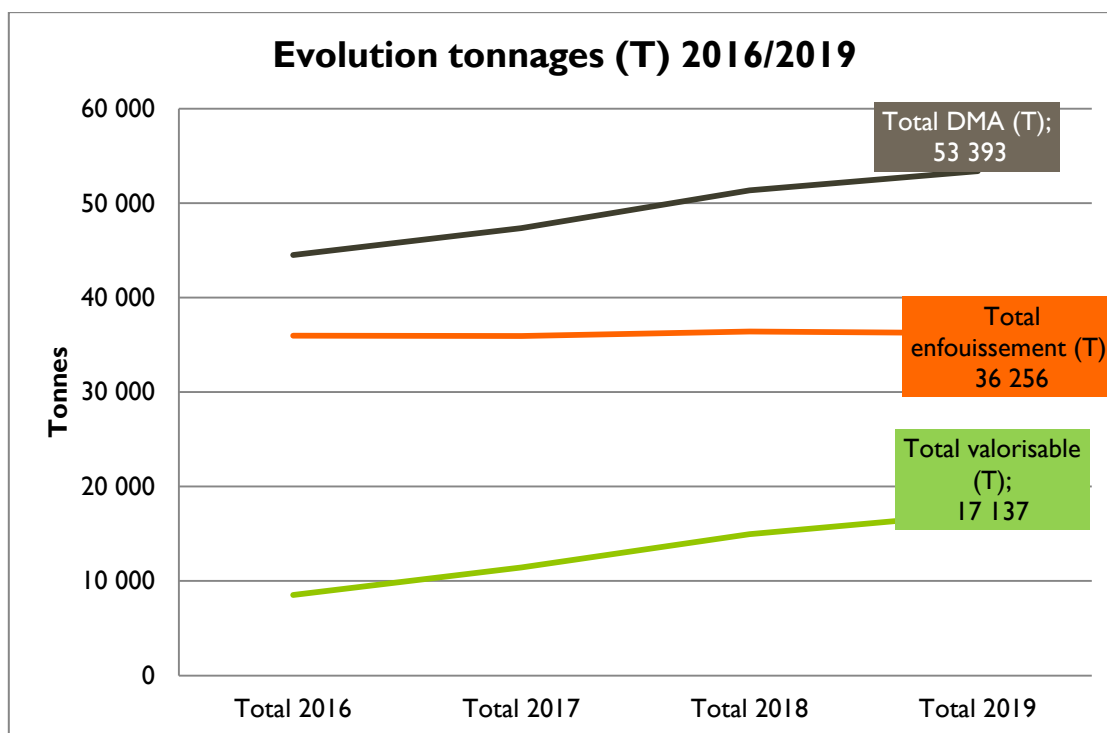


Figure 2 : évolution des tonnages (2016/2019)

DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) : il s'agit des déchets issus des ménages et des déchets assimilés.
Enfouissement : il s'agit des ordures ménagères résiduelles (Omr) et des Touts venants (TV) envoyés à l'enfouissement.
Valorisable : il s'agit des déchets issus de la collecte sélective et ceux provenant des déchetteries. Ces valorisables sont ensuite recyclés.

L'augmentation des DMA peut s'expliquer par la croissance démographique de 1.4% par an. Par ailleurs, cette hausse se porte sur la part valorisable au détriment de l'enfouissement qui reste stable.

A retenir :

Entre 2016 et 2019 :

- **+101%** de déchets valorisés
- **+15,4 %** de déchets collectés
- Stabilité du volume de déchets enfouis

B. PERFORMANCE par habitant (kg/habitant)

Quantité moyenne de déchets produits et collectés par habitant, sur la base de la population du territoire considéré.

I. Déchets ménagers et assimilés

Performance de la collecte des DMA et de la part valorisée en kg/hab (2016/2019)

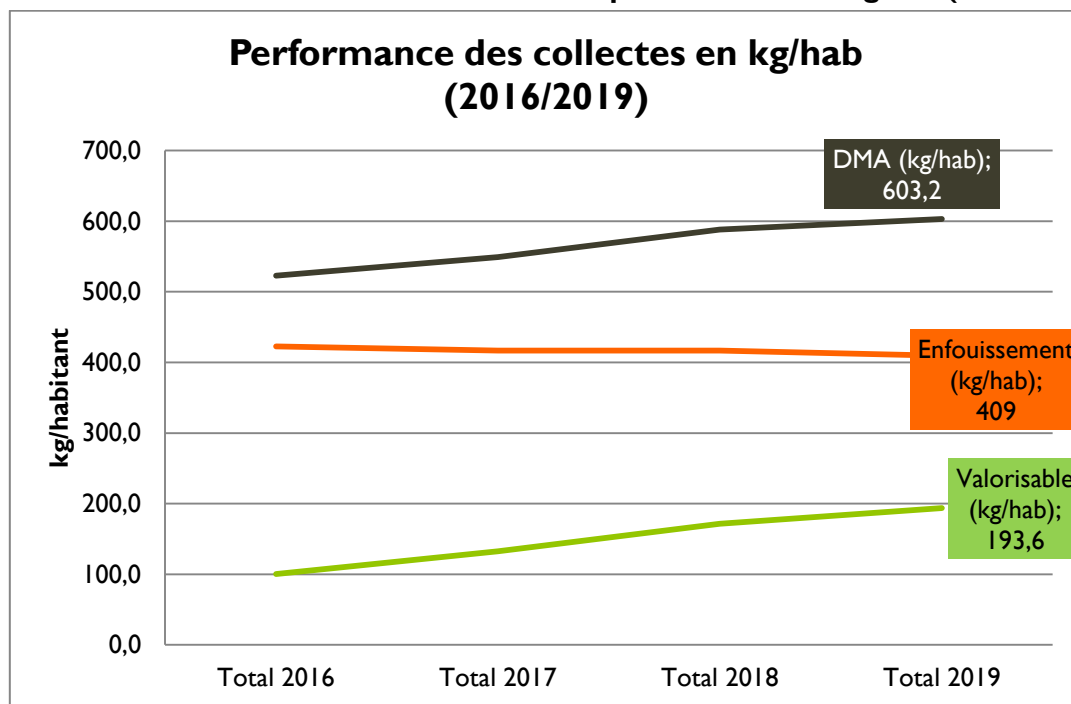


Figure 3: Performance des collectes (2016-2019)

Comparaison de la performance par habitant par rapport à l'année de référence (2014)

	Année de référence (2014)	Objectifs à atteindre	Année de clôture (2019)	Evolution
Performance par habitant DMA (kg/hab/an)	562 kg/an/hab	530 kg/an/hab	603 kg/an/hab	+ 41 kg/an/hab

Tableau 1 : Performance par habitant DMA (2016/2019)

À ce jour, nous atteignons une production par habitant de **603 kg/an/hab**. Celle-ci demeure au-dessus de la moyenne nationale (513 kg/habitant).

À retenir :

- Performance par habitant (DMA) atteinte en 2019 : **603 kg/hab**
- **+ 41 kg/an/hab** de DMA produits par habitant entre 2016 et 2019

L'augmentation de + 41 kg/habitant des DMA peut s'expliquer par le volume plus important capté par les déchetteries puisque les :

- Déchetteries sont ouvertes à tous les ménages y compris les ménages hors CAPA ;
- Déchetteries sont ouvertes aux professionnels.

2. Déchets Ménagers (DM)

Les déchets Ménagers regroupent les ordures ménagères et les valorisables hors déchetterie.

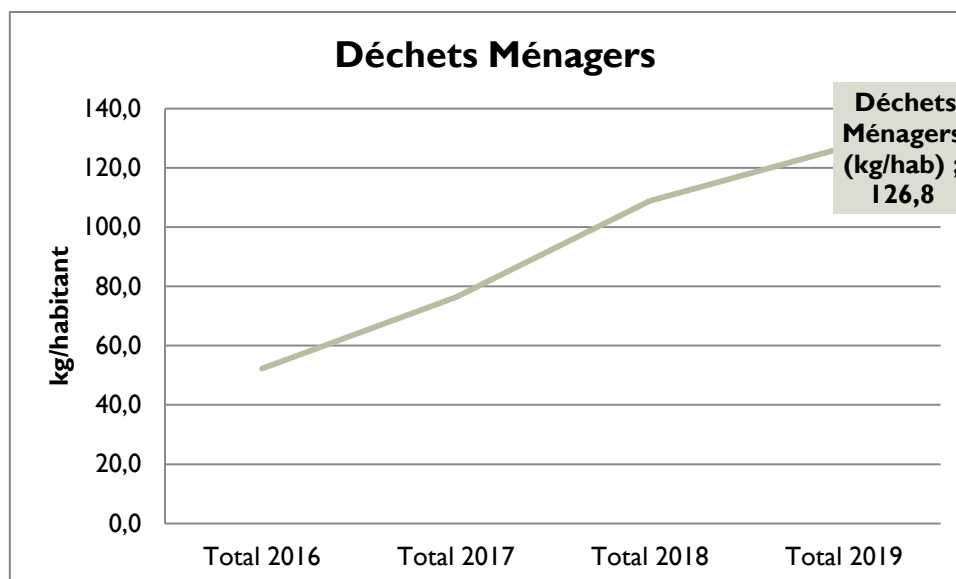


Figure 4 : Evolution Déchets ménagers

Comparaison de la performance par habitant par rapport à l'année de référence (2014)

	Année de référence (2014)	Objectifs à atteindre	Année de clôture (2019)	Evolution
Performance par habitant Déchets Ménagers (kg/hab/an)	494,9 kg/an/hab	-	478,4 kg/an/hab	-16.5 kg/an/hab

Tableau 2 : Performance par habitant des Déchets ménagers

A retenir :

- Performance par habitant (Déchets ménagers) atteinte en 2019 : **478,4 kg/hab**
- **- 16 kg/habitant** de déchets ménagers produit par habitant

3. Enfouissement (Omr + tout venant)

Evolution de la collecte (Omr + tout venant) en kg/habitant (2016/2019)

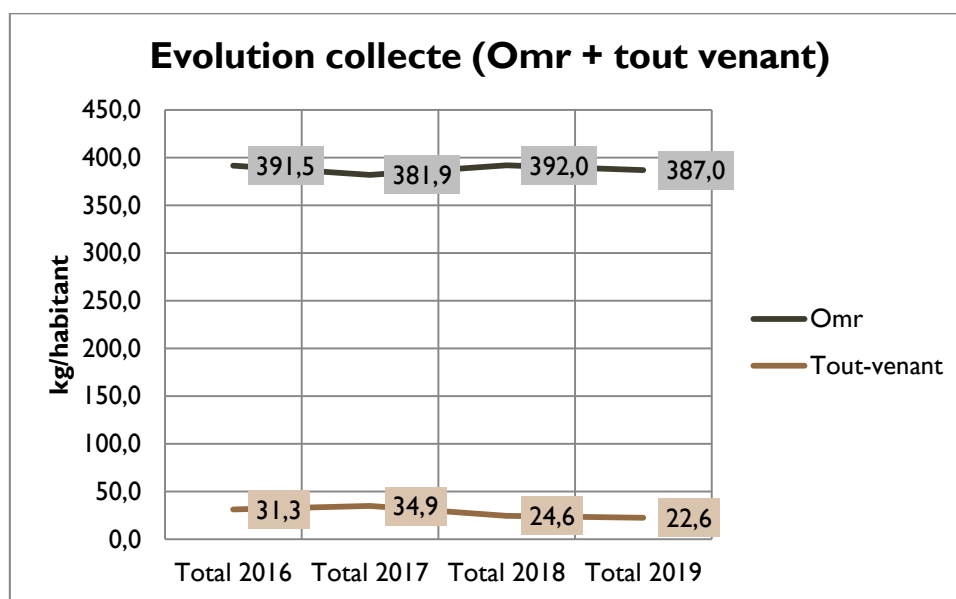


Figure 5 : Evolution collecte (Omr + tout venant)

Comparaison de la performance par habitant par rapport à l'année de référence (2014)

	Année de référence (2014)	Objectifs à atteindre	Année de clôture (2019)	Evolution
Tonnages enfouissement (T)	38 973 T	35 075 T	36 256 T	- 6 %
Performance par habitant (kg/an/hab)	483 kg/an/hab	435 kg/an/hab	409 kg/an/hab	- 74 kg/an/hab

Tableau 3 : Performance par habitant collecte (Omr + tout venant) (2014/2019)

A retenir :

- - 6% de déchets enfouis
- - 74 kg/habitant de déchets enfouis.

4. Collecte sélective

Performance de la collecte sélective en kg/hab (2016/2019)

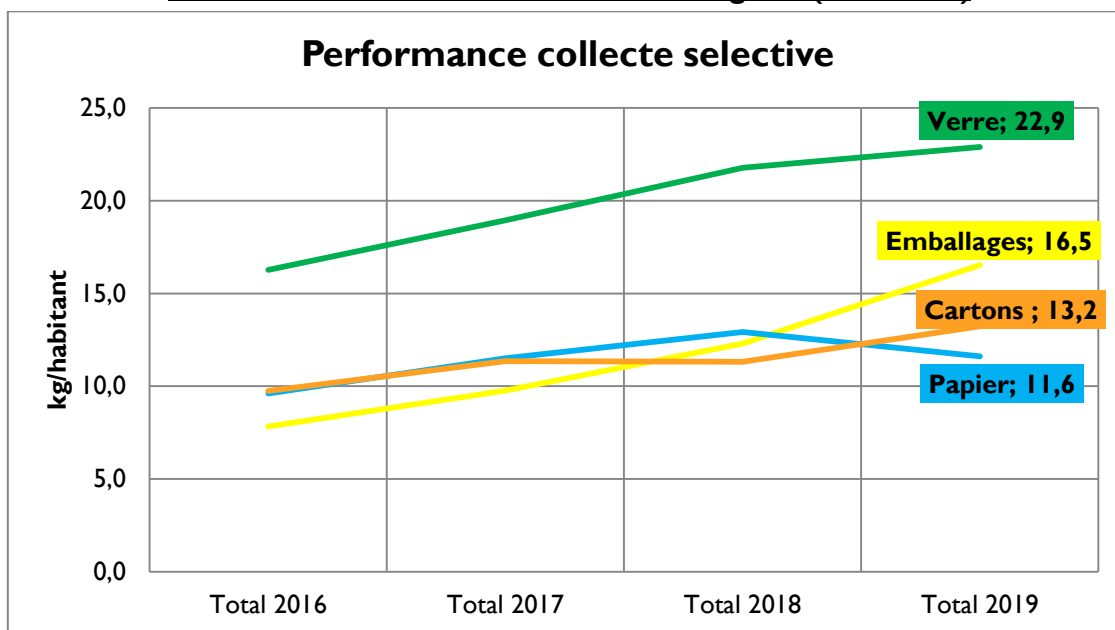


Figure 6 : Performance collecte sélective (2016-2019)

Les valorisables provenant de la collecte sélective ont augmenté de **20,8 kg/habitant** par rapport à 2016. Il convient de remarquer que le geste du tri est mieux pratiqué qu'en 2016. À ce titre, le travail de prévention doit s'accroître en renforçant la sensibilisation et la communication de proximité.

A retenir :

Entre 2016 et 2019 :

+ 20,8 kg/habitant collectés

- **+ 6,6 kg/hab** de verres valorisés
- **+ 8,7 kg/hab** d'emballages valorisés
- **+ 3,5 kg/hab** de cartons valorisés
- **+ 2 kg/hab** de papiers valorisés

5. Déchetterie

Sur le territoire communautaire, deux types de service de déchetterie sont mis à disposition :

- La déchetterie du Stiletto gérée par le SYVADEC proposant un service d'accueil permanent ;
- Les déchetteries mobiles gérées par la CAPA assurant la collecte gratuite des déchets encombrants et volumineux tous les samedis à différents endroits.

Evolution des tonnages déchetterie en kg/an/hab (2016/2019)

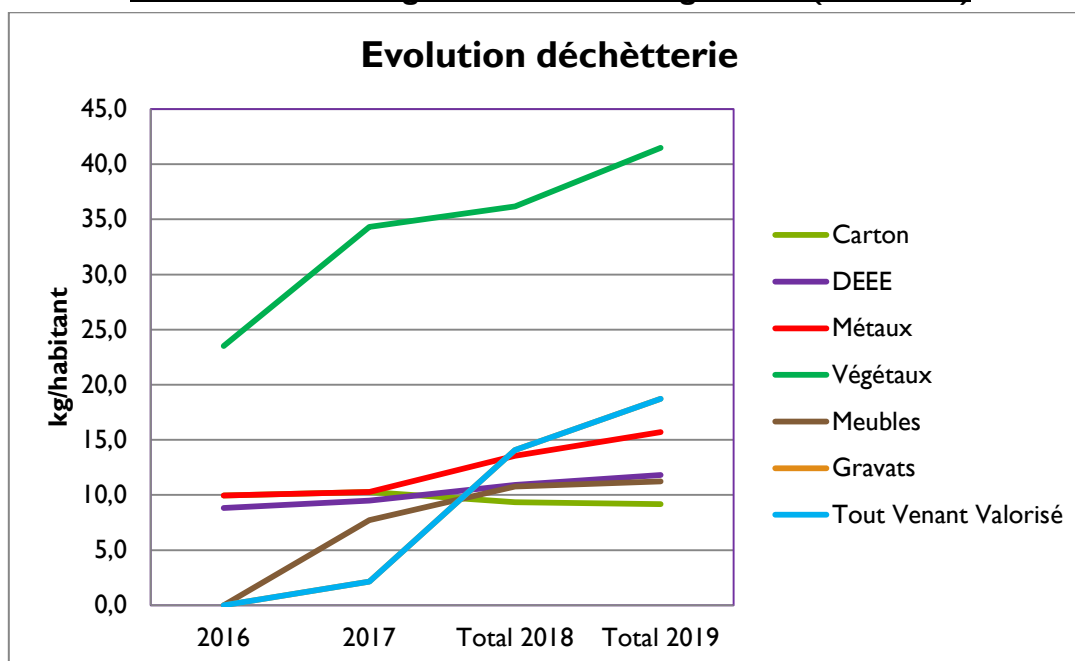


Figure 7 : Déchetterie (2016-2019)

A retenir :

Entre 2016 et 2019 :

+ 74,5 kg/hab de déchets valorisables provenant des déchetteries par rapport à 2016.

- - 0,8 kg/hab de cartons valorisés
- + 3 kg/hab de DEEE valorisés
- + 5,7 kg/hab de métaux valorisés
- + 18 kg/hab de végétaux valorisés
- + 11,2 kg/hab de meubles valorisés
- + 18,7 kg/hab de gravats valorisés
- + 18,7 kg/hab de Tout Venant

C. TAUX DE VALORISATION

	2016	Année de clôture (2019)
Taux de valorisation	19,6%	30,6%

A retenir

- **30,6 %** des déchets ménagers et assimilés collectés sur le territoire communautaire sont valorisés en 2019

IV) AU DELA DU PROGRAMME, DE NOUVELLES PERSPECTIVES

A. UN PLPDMA POUR AMPLIFIER LES ACTIONS DE PREVENTION

Dans le cadre du programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage qui s'est achevé en décembre 2019, de nombreuses actions en faveur de la réduction des déchets ont été mises en œuvre avec le soutien technique et financier de l'ADEME.

Plus particulièrement, les divers ateliers thématiques réalisés ont permis de mobiliser de nombreux acteurs locaux. Aussi, les besoins du territoire et les freins en matière de prévention des déchets ont pu être ciblés.

Dans l'objectif de réduire davantage les quantités de déchets ménagers et assimilés, la CAPA aspire à amplifier les actions de prévention sur le territoire.

Pour cela, la CAPA se dotera désormais d'un **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** pour la période 2021 - 2027.

Cette démarche devra répondre :

- A l'objectif de réduction de 10% des quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2020 par rapport à 2010 fixé par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte.
- A l'exigence de compatibilité avec les dispositions du Programme National de Prévention des Déchets (PNPD) et le plan régional de prévention de la Corse en cours de réalisation (PTPGD « Plan Territorial de Prévention et de Gestion des Déchets »).
- Aux objectifs qui seront fixés par le nouveau Plan National de Gestion des Déchets (PNGD) prévu pour la fin de l'année 2020.

Le décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés précise le contenu et les modalités d'élaboration des PLPDMA. Ce plan devra contenir :

- l'état des lieux des acteurs concernés ;
- les objectifs de réduction des déchets ménagers et assimilés ;
- les mesures à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs ;
- la description des moyens humains, techniques et financiers nécessaires ;
- un calendrier prévisionnel de mise en œuvre.

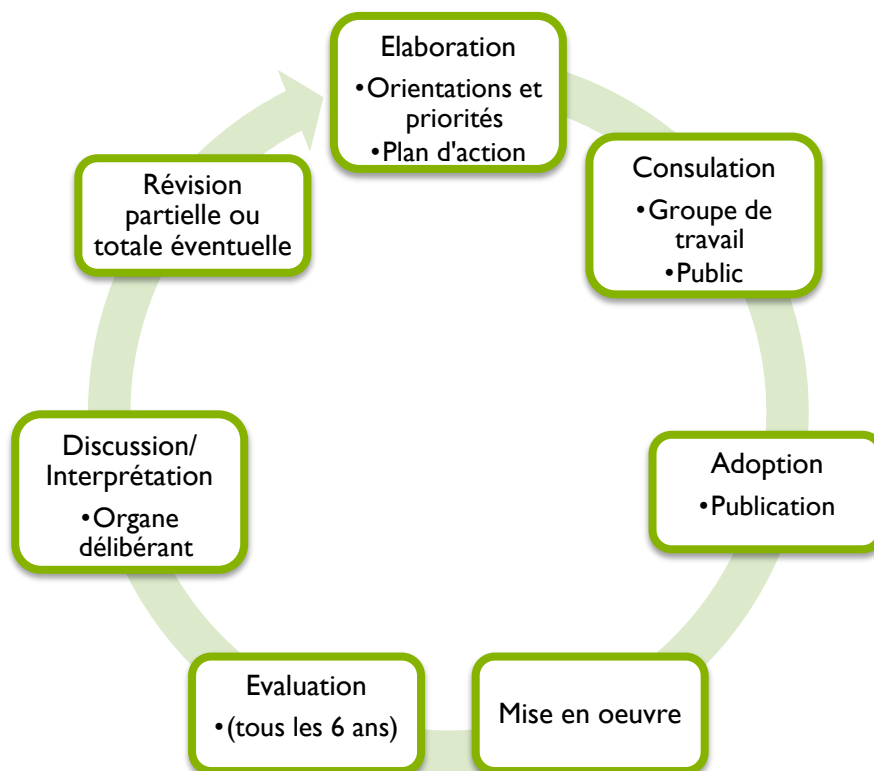


Figure 8: Cycle d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du PLPDMA

L'élaboration du PLPDMA respectera le phasage dicté par le décret n° 2015-662. Elle se déroulera en 4 grandes étapes :

- Etablir un diagnostic du territoire ;
- Fixer les objectifs pour atteindre les objectifs de réduction ;
- Définir les actions permettant d'atteindre les objectifs retenus ;
- Définir les indicateurs permettant de suivre et évaluer le PLPDMA.

B. GOUVERNANCE DU PROJET

La gouvernance du projet se reposera sur :

- Une équipe de projet constituée par l'élu référent, l'animateur et une équipe de travail dédiée
- Une Commission consultative d'élaboration et de suivi dont la composition sera à définir (*Comité de pilotage*)

L'élaboration et le suivi du plan seront confiés à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi. Les membres désignés de la CCES sont les acteurs suivants:

- **Le Président de la CAPA ;**
- **Le Vice-Président en charge de la Collecte et du traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;**
- **Le Directeur Général des Services ;**
- **Le Directeur Général Adjoint du Pôle Technique ;**
- **Des services de la CAPA :** Directrice de l'environnement / Service PRTV / Service de la Collecte / Direction de la communication / Direction du développement économique / Direction du développement social ;
- **Des partenaires :** ADEME / CDC / DREAL / SYVADEC / Ville d'Ajaccio ;

Le pilotage opérationnel de PLPDMA sera in fine effectué par le binôme élu référent / animateur.

C. ORIENTATIONS ET PRIORITES

Le PNPD prévoit les axes de travail suivants :

Axe 1 : Etre exemplaire en matière de prévention des déchets

Axe 2 : Apporter une visibilité renforcée de la prévention des déchets

Axe 3 : Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets

Axe 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Axe 5 : Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Axe 6 : Promouvoir le principe de « donner une durée plus longue aux objets »

Axe 7 : Promouvoir la consommation responsable

Axe 8 : Réduire les déchets dans les entreprises

Axe 9 : Réduire les déchets du BTP

Axe 10 : Réduire les déchets marins

Compte tenu des besoins relevés par les participants lors des ateliers thématiques et au regard des axes de travail prioritaires prévus par la Collectivité de Corse, il sera proposé de privilégier les thématiques suivantes :

Eco exemplarité dans les administrations

Prévention des déchets

Gestion des bios déchets

Consommation responsable

Système incitatif (Ti et Rs)

Déchets des professionnels

ANNEXES

BILAN DES ACTIONS DU PROGRAMME

	ACTIONS	INDICATEURS
2017 (année 1)	Recrutement des animateurs	- 2 animateurs recrutés
	Campagne de sensibilisation en porte à porte	- 4 420 foyers visités - 500 immeubles visités
	Semaine européenne de la réduction des déchets	- Concours de dessins - Collecte solidaire des DEEE - Communication sur le gaspillage alimentaire
	Compostage individuel	Depuis 2015, 4 640 composteurs distribués - 50% des logements individuels dotés)
2018 (année 2)	Campagne de sensibilisation en porte à porte	
	Compostage individuel	- 151 composteurs distribués - 52% d'habitation de logements individuels dotés
	Groupe de travail	- 4 groupes de travail - 9 rencontres - 21 acteurs locaux mobilisés
	Installation du 1 ^{er} composteur collectif	- 1 composteur collectif installé
	Gourmet bag	- 86 restaurateurs - 4 425 boîtes distribuées - Coût : 23 435,4 euros TTC
	Carnet zéro gaspillage	- Mise en ligne du carnet - Téléchargeable - Astuces du quotidien - Application éco responsable - Recette anti gaspillage - Coût : 0 euro TTC

2019 (année 3)	Installation de la boîte à livres	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrication à partir de matériaux de récupération - Décoration réalisée par les enfants de l'école de Mezzavia - Coût : 737 euros TTC (pose)
	Fabrication d'un lombricomposteur	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrication à partir de matériaux de récupération - 140 personnes intéressées - Coût : 0 euro TTC
	Opération World Clean Up Day	<ul style="list-style-type: none"> - 80 personnes mobilisées - 1.5 km d'espace nettoyés - 400 kg verre collectés - 3,5m³ emballages/métalliques collectés - 1,2m³ Ordures ménagères - Coût : 1 872 euros TTC
	Semaine Bleue Impériale	<ul style="list-style-type: none"> - 20 personnes présentes - Sensibilisation sur le cycle des déchets et le rôle de la CAPA. - Coût : 0 euro TTC
	Semaine européenne de la réduction des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - 4 actions portées par la CAPA - 3 actions en partenariat - Coût : 0 euro TTC
	Campagne de sensibilisation en porte à porte	<ul style="list-style-type: none"> - 2 animateurs supplémentaires recrutés
	Compostage individuel	<ul style="list-style-type: none"> - 511 composteurs distribués - 57% de logements individuels dotés
	Compostage collectif	<ul style="list-style-type: none"> - 2 composteurs collectifs installés
	Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> - 7 ateliers thématiques - 7 rencontres - 30 acteurs locaux mobilisés
	Gourmet Bag	<ul style="list-style-type: none"> - 95 restaurateurs - 9 695 boîtes distribuées - 2 843 boîtes distribuées aux clients - Coût : 0 euro TTC
Semaine sans gobelets	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution d'un kit aux agents de la CAPA (Bouteille isotherme + tasses avec cuillère) - Bonne adhésion des agents - Coût : 5 400 euros TTC 	

	Boite à livres mobile	<ul style="list-style-type: none"> - Fabrication à partir de matériaux de récupération - Fabrication par un chantier d'insertion « Falepa Corsica » - Utilisée pour les animations sur terrain - Coût : 300 euros TTC
	Atelier de fabrication de lombricomposteur à la CAPA	<ul style="list-style-type: none"> - 7 participants - Grande satisfaction des agents - Coût : 0 euro TTC
	Guide malin « Alléger ma poubelle »	<ul style="list-style-type: none"> - 500 exemplaires imprimés - Satisfaction des usagers sur le guide
	Événement SPARTE	<ul style="list-style-type: none"> - 4 ateliers proposés - 5 stands d'information - 100 visiteurs - 1ère distribution de lombricomposteurs par le Syvadec - Poids d'objets sauvés : 330 kilos - Coût : 4 980 euros TTC
	Opération World Clean Up Day	<ul style="list-style-type: none"> - 100 personnes mobilisées (3 quartiers de la Ville d'Ajaccio+ 1 association) - 36 sacs ramassés de 30 L - 8 kilos soit 36 400 mégots ramassés et envoyés à Bastia pour valorisation - Coût : 1 596 euros TTC
	Semaine Bleue Impériale	<ul style="list-style-type: none"> - 20 séniors + 12 enfants présents - Distribution de sacs de pré collecte + kits d'informations sur le tri et les bons gestes du quotidien
	Semaine européenne de la réduction des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - 5 actions portées par la CAPA - 3 actions en partenariat - Forte mobilisation - Création de partenariat - Grande satisfaction des associations - Coût : 10 980 euros TTC (à rajouter le coût du livret « alléger ma poubelle »)